

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 1<sup>er</sup> décembre 2021**

**Objet : Lancement d'un marché d'études et de travaux pour la mise en œuvre d'enfouissements de tronçons de l'infrastructure de collecte, de transport et de distribution du réseau d'initiative public à très haut débit sur les départements de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne.**

L'an deux mille vingt et un, le premier décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-deux novembre 2021, se réunit en session ordinaire, en salle Lac de Causse au Conseil régional, site de Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 36 (dont 12 procurations) - 122 voix

Votants : 36 Pour soit 122 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2 <sup>ème</sup> VP	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3 <sup>ème</sup> VP	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – (proc donnée à Mr Leblois) – 6 voix – 4 <sup>ème</sup> VP - VISIO	Vice-Président Département Hte-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5 <sup>ème</sup> VP	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6 <sup>ème</sup> VP - VISIO	Conseiller comm CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7 <sup>ème</sup> VP	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mme Patricia BUISSON – (procuration donnée à Mme Rome) – 6 voix	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Camille CARCAT – (procuration donnée à Mr Léger) – 1 voix	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Bost) – 2 voix	Président du Syndicat de la Diège
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO	Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Mr Fabrice DELAPORTE – (procuration donnée à Mr Grass) – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix	Vice-Président de la CC POL
Mr Bruno FLEURY – 1 voix	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Albin FREYCHET – 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sylvie GERMOND – (suppléante de Mr Vilard) – 1 voix - VISIO	Conseillère communautaire de la CC Ouest Limousin
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Val de Vienne
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr Allard) – 1 voix	Vice-Président CC POL
Mr Mathieu HAZOUARD – (procuration donnée à Mr Nauche) – 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Jean-Marie HARRY – 1 voix	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Christian JACQUIER – (procuration donnée à Mr Barrière) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-François LABBAT – (procuration donnée à Mr Fleury) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Bernard LAUSERIE – (procuration donnée à Mr Horry) – 1 voix	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix - VISIO	Président Département Haute-Vienne
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix	Conseiller Départemental Creuse
Mr Yves LE GOUFFE – (procuration donnée à Mr Muzette) - 1 voix - VISIO	Président de la CC Briance Combadre
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr Comby) - 1 voix VISIO	Conseiller comm CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) - 1 voix	Vice-Président de la CC Noblat
Mr Guy MONTET – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Christian PRADAYROL – (procuration donnée à Mr Bernardie) – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Faivre) - 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix	Vice-Président la CC du Pays de St Yrieix

Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Mr Stéphane DELAUTRETTE – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Pays Nexon Monts Châlus
Mme Sarah GENTIL – (et son suppléant) – 2 voix	Adjointe au Maire Ville de Limoges
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) – 2 voix	Adjoint au maire de la Ville de Limoges
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) - 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) – 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr François VINCENT – (et son suppléant) - 15 voix – 1 <sup>ER</sup> VP	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) – 2 voix	Adjoint au Maire Ville de Limoges

Le syndicat mixte DORSAL, en lien avec la Région Nouvelle Aquitaine, les Départements de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, et les intercommunalités de ces trois départements, met en œuvre depuis 2018 la construction de l'infrastructure de collecte, transport et distribution du réseau d'initiative public à très haut-débit sur les départements de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne.

A date, plus de 160 000 lignes FTTH ont été construites et mises en exploitation / commercialisation :

- 100 000 lignes en Corrèze – déploiement 100% fibre achevé
- 31 000 lignes en Creuse – déploiement 100% fibre fin 2024
- 31 000 lignes en Haute-Vienne – déploiement 100% fibre fin 2024 (RIP + AMEL) - déploiement RIP fin 2022

Le réseau a été construit en privilégiant les infrastructures existantes mobilisables (RIP 1G, fourreaux Orange et tiers, appuis aériens Orange ou de distribution électrique) et via de la création d'infrastructure (souterraine, aérienne) lorsque nécessaire.

Le choix d'un portage 100% public (construction du réseau sous maîtrise d'ouvrage de Dorsal, exploitation et commercialisation du réseau via la SPL NATHD) confère à DORSAL la responsabilité des investissements de sécurisation du réseau, dont le financement est assuré par les redevances versées par la SPL.

Trois ans après les premières mise en commercialisation, et alors que le réseau compte déjà 36 000 utilisateurs, il convient désormais de bâtir une stratégie de sécurisation des différents segments de notre réseau et en particulier les tronçons aériens présentant des risques de casse élevés (certains tronçons de collecte, de transport, mais également des segments de distribution desservant des utilisateurs très sensibles).

Cette stratégie devra pouvoir être mise en œuvre via la réalisation d'études et de travaux d'enfouissements.


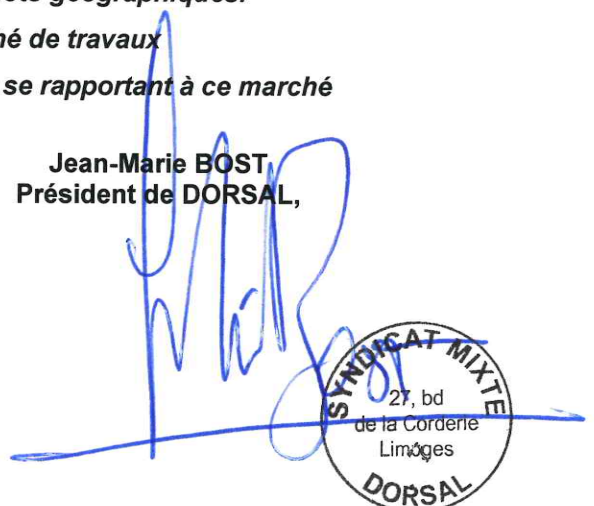
Il convient donc de lancer une consultation pour un marché d'études et de travaux pour la mise en œuvre d'enfouissements de tronçons de notre infrastructure.

Le marché sera publié dans le cadre d'une procédure formalisée, sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec 3 lots géographiques (un par département).

**Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :**

- **de lancer la consultation pour un marché d'études et de travaux pour la mise en œuvre d'enfouissements de tronçons de l'infrastructure de collecte, de transport et de distribution dans le cadre d'une procédure formalisée, sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec 3 lots géographiques.**
- **de notifier, engager, exécuter et régler ce marché de travaux**
- **d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à ce marché**

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL,



Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le : 03 décembre 2021

